

il vivait était plus qu'une école, plus qu'une cité, plus qu'une nation, plus qu'un empire, plus même qu'une Église. C'était l'Église. Oui, certes, cet arbre sous lequel s'abritaient tant de races, tant de conditions, tant de fortunes diverses, n'était pas seulement une branche secondaire, ni même la branche principale du christianisme; c'en était le tronc, le tronc qui montait droit vers le ciel, tandis que certaines branches flétries se courbaient vers la terre. Il faut que ce tronc existe et soit vivant, sans quoi l'arbre ne vivrait pas; il faut que cette foi une et identique à elle-même existe, sans quoi le christianisme ne serait ni un, ni vrai, ni divin, ni vivant.

Tel était ce gouvernement un de l'Église et le principe vital de cet autre empire universel qui s'élevait en face de l'empire soi-disant universel de Rome. Quel était maintenant le mouvement de sa vie et de la vie morale de chacun de ses membres? Comment devenait-on chrétien et que faisait-on étant chrétien?

32, 33. — Athénagore, *Legat.*, 11. — Minutius Felix, 16. — Clem. Alex., *Protrept.*, 3, *Strom.*, IV, 8. — Lactance, *Div. Inst.*, III, 25. Vous semblez craindre, dit saint Justin aux philosophes, que, si le monde devient chrétien, tous ne soient vos égaux. *Apol.*, I, 12.

CHAPITRE II

LA RENAISSANCE

Je suppose quelque Grec ou quelque Romain, une de ces âmes inquiètes comme il y en avait beaucoup alors. Il a longtemps erré de côté et d'autre, entre des plaisirs qui ne le rassasiaient point et des anxiétés dont il ne pouvait se délivrer, se demandant ce que durerait sa vie, et ce qu'il serait après cette vie; s'il avait une âme et ce que deviendrait son âme. Il est allé aux écoles des philosophes, et il n'a trouvé là que des doctrines contradictoires, variables, démenties le lendemain par la bouche qui les avait préférées. Il est allé jusqu'à essayer de la vertu, et à tâcher de vivre comme s'il avait une âme, sans savoir s'il en avait une; mais comment soutenir l'effort persévérant, le sacrifice, le travail de la vertu, sur la foi d'une simple hypothèse? Il serait même allé aux hiérophantes de l'Égypte, pour leur demander d'évoquer un mort afin d'apprendre les secrets de l'autre vie, si on ne l'eût arrêté en lui

faisant comprendre que, par cette tentative à la fois illicite et impie, il irritait les juges et il offensait les dieux, pour ne rien apprendre peut-être¹.

Mais alors, je ne sais qui; peut-être un de ces chrétiens zélés qui allaient de village en village et de bourgade en bourgade, au risque de leur vie, jeter par le monde la semence de l'Évangile²; peut-être un pauvre artisan, venu chez ce païen pour son travail et devant qui il avait trahi l'anxiété de son âme; peut-être sa propre compagne, chrétienne sans qu'il le sût, et à qui le trouble de son visage et l'inquiétude de son sommeil avaient révélé les agitations de son esprit, lui a dit tout simplement : « Ce que tu veux savoir, je le sais ; ce que tu cherches, je le possède. Un Dieu est venu sur la terre pour me l'apprendre et me le donner, pour te le donner et te l'apprendre. »

Le païen a donc frappé à la demeure de l'évêque, et, sous le nom d'auditeur ou de catéchumène, il a subi le noviciat de l'Évangile. Pendant bien des jours, il est demeuré sur le seuil de l'assemblée chrétienne; car, après les premières prières une fois achevées, le diacre exclut les catéchumènes de l'assemblée. Pendant bien des jours, il est demeuré sur le seuil de la doctrine; car il a ignoré ces mystères de l'Église que l'on cache aux profanes. Il a su seulement que Jésus, fils de Dieu, est né d'une Vierge, a vécu, a enseigné, a été crucifié, est ressuscité; qu'il viendra un jour juger le monde ressuscité³, et rendre à chacun selon

¹ C'est ici l'histoire prétendue de saint Clément telle qu'elle est racontée dans les *homélies* qui lui sont attribuées (*hom.* 1). On ne saurait donner à ce récit un caractère positivement historique; mais il peut être tenu pour vrai comme peinture du temps.

² Origène, *C. Cels.*, III, 55.

³ Sur le catéchuménat, voy. Tertull., *de Præscr.*, 6; *ad Uxorem*, II, 5.

ses œuvres; en un mot, il a connu le symbole des Apôtres, qui est comme le programme public du christianisme; il a peut-être lu les prophètes et Moïse, que les païens eux-mêmes connaissaient: mais les Évangiles, les écrits apostoliques, toutes les profondeurs du dogme chrétien, le mystère de la sainte Trinité, et par-dessus tout le mystère du dogme eucharistique, sont réservés aux seuls baptisés¹.

Cette épreuve du catéchuménat est longue parfois²; souvent ceux qui semblent trop jeunes sont remis à un âge plus mûr. Quelquefois aussi ceux qui ne sont pas décidés encore entre la virginité et le mariage sont renvoyés au jour où ils pourront se décider, afin que le baptême les trouve ou capables de l'une ou engagés par l'autre³. Le catéchumène a donc attendu, sollicité, prié longtemps; il a été instruit, examiné, dirigé, conduit peu à peu d'une vie pure à une vie plus parfaite encore. Car, s'il se fût trouvé entaché de quelques habitudes vicieuses, le chrétien chargé de l'examen des catéchumènes l'aurait exclu⁴.

Mais enfin approche l'heure de la réconciliation, de l'il-

¹ Sur la doctrine du secret dans l'Église, voy. Minutius Felix, 9, 19; Origène, *contra Cels.*, III, 52, 55, 61; Justin, in *Tryphon*, 117 (la manière obscure dont il parle de la sainte Eucharistie). Parmi les modernes, Schelstradt, *de Disciplina arcani ex dissertatione apologetica contra Tentzel*, Rome, 1685 (et *apud Thesaurum historię ecclesiasticę*, Rome, 1842); le cardinal Wiseman, *Conférences sur le protestantisme*. Palma, *Prælectiones hist. eccles.*, p. I, ch. xv, Rome, 1858. M. l'abbé Gerbet (*Esquisses de la Rome chrétienne*) fait très-bien remarquer les rapports qui existent entre cette doctrine et le symbolisme chrétien, t. II, ch. viii, p. 107.

² Selon les *Constitutions apostoliques*, le catéchuménat est de trois ans, mais il peut être abrégé. VIII, 52.

³ Tertull., *de Baptismo*, 18.

⁴ Origène, *C. Cels.*, III, 51. Une part de l'instruction des catéchumènes était souvent confiée aux laïques, hommes ou femmes, *Const. apost.*, *ibid.* Mais l'instruction proprement dite était réservée aux diacres ou diaconesses. *Ibid.*, III, 15.

lumination, de l'initiation¹. Le catéchumène a enfin été trouvé mûr, et, comme on dit, *compétent*². Le lait de l'enfance ne lui suffisait plus, l'aliment des forts lui a été donné, c'est-à-dire les doctrines spirituelles que l'homme charnel ne peut comprendre³. Les mystères lui ont été dévoilés; le dogme de la Trinité, celui de l'Incarnation, celui de la divinité du Verbe lui ont été révélés. Il a su enfin ce qu'est cette nourriture mystérieuse que le chrétien reçoit avant toute autre nourriture, et dont la connaissance était cachée sous le voile du secret comme le « saint qui ne doit pas être jeté aux chiens, » comme « la perle qu'il ne faut pas jeter aux pourceaux. » Les champs des Écritures lui ont été ouverts, la prière du Seigneur lui a été enseignée. En un mot, il a eu la clef de cette vie nouvelle dans laquelle il va entrer. A l'exemple du jeûne de Jésus-Christ⁴, des jeûnes multipliés, des veilles, des genuflexions, des prières faites par lui et pour lui par tous les frères, l'aveu de ses fautes, public quelquefois, ont achevé de le préparer. On n'a plus à attendre qu'une époque digne d'une telle fête; telle la nuit sainte que le Christ passa dans le tombeau, tel le jour de la Pentecôte dans lequel l'Esprit saint descendit sur les Apôtres pour les enflammer et les éclairer.

Ce jour est enfin venu. Le catéchumène est conduit au

¹ Le baptême s'appelle grâce, illumination, initiation, bain; pour quelles raisons? Clem. Alex., *Pædagog.*, I, 6.

² *Competens* est qui... per traditam sibi doctrinam... et mysterium Symboli et traditionem orationis Dominicæ petit... ut possit consequi mysteria sui baptismatis, *Anonym. MS. a Schelstradt. laudatus in Dissert. contra Tentzel.* Faut-il conclure de là que le Symbole des Apôtres n'était enseigné qu'aux *compétents*? Il paraît bien qu'il était défendu de l'écrire. Augustin, *Sermo* 212; Cyrill., *Catech.*; Hieronym., *ep.* 61.

³ I *Cor.*, II, 6-16, III, 4, 2; *Hebr.*, V, 12, 14, VI, 1. V. aussi I *Cor.*, X, 16.

⁴ *Constit. apost.*, VII, 25.

milieu des frères; interrogé par l'évêque ou par celui qui remplace l'évêque, il renonce solennellement « au démon, à sa pompe, à ses anges. » Ensuite, après une première onction d'huile sainte sur le front, assisté des diaques (les diaconesses rendent aux femmes le même service), il est plongé par trois fois dans l'eau, et là encore il répond par des formules consacrées à celui qui le baptise au nom du Père, du Fils et de l'Esprit saint. (Pour les enfants se présentent des répondants, *sponsors*, qui engagent leur avenir.) On lui impose les mains; on l'oint du saint chrême. L'onction d'huile, nous disent les *Constitutions apostoliques*, est un signe de « participation à l'Esprit saint; » l'immersion dans l'eau est le « symbole de la mort » de l'homme et de la mort du Christ dans laquelle nous sommes régénérés; l'onction du saint chrême est « le sceau de l'engagement » qui vient d'être pris¹.

Le baptême achevé, on lui donne à manger, comme aux enfants², du miel mêlé de lait; on le revêt d'une robe blanche. Pendant huit jours, il gardera ce vêtement de son innocence reconquise; il ne jeûnera pas (car le jeûne ne convient point à cette semaine de joie), mais il s'abstiendra du bain pour qu'une eau profane ne passe pas trop tôt sur l'eau sacrée du baptême³. Il priera, chantera, écoutera, se réjouira, rendra grâces avec tous; car il n'est pas dans l'assemblée chrétienne comme un simple postulant

¹ *Constit. apost.*, VII, 25.

² Le chrétien nouvellement baptisé est souvent assimilé à l'enfant. Cette pensée développée, Clem. Alex., *Pædagog.*, I, 5, 6.

³ V. Tertullien, *de Spect.*, 4; *de Corona*, 3; *de Baptismo*, et en particulier 7, 8, 17-20. Tout en attribuant principalement à l'évêque le droit de conférer le baptême, il ne le refuse cependant ni aux prêtres, ni aux diaques, ni même aux laïques. Il le dénie aux femmes. (*De Bapt.*, 17, et son écrit montanisme, *de Exhortatione castitatis*, 6.)

pour assister seulement à quelques prières, mais comme un frère au milieu des frères pour participer jusqu'au bout à l'accomplissement des mystères sacrés.

En effet, immédiatement après son baptême, il est introduit dans l'assemblée. Autant que possible, c'est auprès du tombeau d'un martyr, place déjà marquée par un humble monument (*memoria, martyrion, confessio*), que l'assemblée se réunit; parfois aussi, c'est dans la demeure de quelque fidèle, au cénacle, l'étage des esclaves; parfois, chez un riche qui ouvre à la prière ces vastes thermes jadis consacrés à la volupté. On se réunit là le jour du Seigneur, ou aux grands anniversaires de la vie du Christ¹, ou encore en ces jours de la semaine appelés *stations*. Là, dès avant le jour, à la clarté des lampes, les fidèles arrivent et de la ville et des campagnes voisines². Tout y est paisible, tout y est ordonné. L'évêque assis et présidant l'assemblée, les prêtres placés à ses côtés, les diacres debout pour maintenir l'ordre, occupent seuls une place d'honneur. Le riche n'est pas séparé du pauvre: la toge blanche et l'anneau d'or de l'un ne lui valent pas une place plus élevée; les haillons de l'autre ne le relèguent pas sur un escabeau³. Il n'y a de privilège que pour l'âge, et la jeunesse des deux sexes cède, quand il le faut, sa place et reste debout. D'un côté, reçues par les diaconesses à une porte différente de celles des hommes, sont les femmes

¹ Sur l'observation du dimanche en ces temps, voy. *Act.*, xx, 7, 8; *I Cor.*, xvi, 2; *Apoc.*, i, 10; Ignace, *Ephes.*, 8; Barnabé, 15; Tertull., *de Corona*, 5; *de Idol.*, 14; *ad Nationes*, I, 25; *de Oratione*, 15; Origène, *Celsus*, VIII, 22; Justin, *Tryphon.*, 41; *Apol.*, I, 67; Plin., *Epist.*, X, 97. Ce choix du huitième jour (comme on disait) au lieu du septième justifié vis-à-vis des juifs par saint Justin, *Tryphon.*, 24, 41.

² *Act.*, xx, 7; Justin, *Apol.*, I, 67.

³ *Jac.*, ii, 25.

voilées et silencieuses (les vierges seules, dans la plupart des églises ne portaient pas de voile)⁴; leur vêtement est décent, orné, mais modeste; nulle ne porte d'or, ni de perles, ni d'étoffes précieuses, ni de coiffure trop artistiquement tressée. D'un autre côté, sous la surveillance des diacres, sont les hommes, avec leur tête découverte, leur chevelure peu abondante; ils eussent cru rougir de leur foi s'ils eussent caché leurs visages faits à l'image et à la gloire de Dieu⁵. Tous prient le plus souvent debout, tournés vers l'orient, les bras étendus et les mains ouvertes comme Jésus sur la croix; mais souvent aussi, lorsque leur prière rappelle la tristesse, l'humiliation, la pénitence, agenouillés et même prosternés⁶.

Quelle était leur prière? Elle ne saurait nous être tout à fait inconnue. La tradition s'en conservait dans l'Église depuis les apôtres et depuis le Sauveur lui-même⁷. Elle se conservait sans être écrite; car c'était encore une des choses qui demeuraient sous le voile du secret⁸. Les siècles suivants ont pu y ajouter quelque chose, mais n'ont dû rien en retrancher. Une fidélité minutieuse et jalouse a veillé sur la conservation de ce trésor. Sans doute, lorsque le christianisme a été affranchi, il a, dans le premier essor

⁴ *I Cor.*, xi, 5, 15, xiv, 54, 55; *I Tim.*, ii, 9; Tertullien, *de Virginitibus ve-*
landis, 1, 2, et *alibi passim*, *de Oratione*, 21, 22.

⁵ *I Cor.*, ii, 4, xi, 4, 7; *I Tim.*, ii, 8.

⁶ *Voluntantur*. Tertull., *ad Uxor.*, II, 9; *contra Marcion.*, III, . . .; *de Pudicitia*. . .; *Apol.*. . . Sur l'attitude de la prière, voy. *I Tim.*, ii, 8; Clem.; *I Cor.*, 29; Minut. Felix, 12, 29; Tertull., *de Orat.*, 12, 15, 17; Origène, *de Orat.*; *Constit. apost.*, II, 57, et les figures des peintures chrétiennes connues sous le nom d'*Orants* ou *Orantes*; Tertull., *Apolog.*, 16, 30; *ad Nationes*, I, 15.

⁷ *I Cor.*, xi, 54.

⁸ Basil., *de Spiritu sancto*, 27.

de sa liberté, donné à ses hymnes d'actions de grâces un plus magnifique retentissement, agrandi l'étroite enceinte de son église, accru la pompe de ses cérémonies, prolongé pendant des journées entières ces prières et ces chants si longtemps comprimés au fond des poitrines, entouré d'une solennité toute nouvelle cette divine et mystérieuse Agape qu'il avait fallu si longtemps voiler. Alors les peuples, devenus en masse chrétiens, ont apporté à l'envi au culte du Christ le tribut de leur richesse, l'hommage de leur poésie, l'accent particulier de leur prière. Ça été comme un magnifique concert en des langues et par des voix différentes, mais harmonieux dans sa diversité par la similitude de la foi et de l'amour, qui s'élevait jusqu'aux nues après être demeuré trois siècles caché au fond des cœurs. Mais, sous ces ornements ajoutés aux liturgies par la variété du génie national et par l'épanchement d'une piété plus libre, il est aisé de reconnaître le fond primitif et commun qui, au temps des persécutions, sous une forme nécessairement plus brève, avec des cérémonies plus simples et un culte extérieur forcément plus pauvre, avait été fidèlement gardé. En rapprochant les unes des autres ces nombreuses liturgies de l'Orient et de l'Occident, des Églises orthodoxes et des Églises schismatiques, dont un grand nombre datent au plus tard du quatrième et du cinquième siècle, il est aisé de mettre à part ce qui est divers, national, moderne; et, rapprochant ce qui est le même partout, de retrouver dans ses traits principaux, la liturgie apostolique, modèle, source et mère de toutes les autres¹.

Comme je l'ai déjà dit, l'assemblée chrétienne s'ouvre,

¹ Il faut aussi rapprocher ces liturgies des témoignages des premiers siècles, et surtout de Justin, *Apol.*, I, 67; Tertul., *Apol.*, 59; *Const. ap.*, II, 57.

les catéchumènes, quelquefois même les juifs, les hérétiques, les païens étant présents. On chante des psaumes, des hymnes, des cantiques déjà connus au temps des apôtres, et dans lesquels est célébrée la divinité du Christ¹; on prie pour ceux qui ont reçu le baptême, pour ceux qui doivent le recevoir, pour les princes, leurs magistrats et leurs ministres, pour le bien de l'État (*pro statu seculi*), pour la paix du monde (*pro rerum quiete*), pour le retardement de la fin (*pro mora finis*)². On lit dans les saintes Écritures les passages les plus adaptés au temps de l'année et aux besoins présents de l'Église³. On lit surtout les livres des prophètes où la venue du Christ est prédite, les livres des évangélistes où elle est racontée, les épîtres que les apôtres ont écrites à certaines Églises et qui sont devenues le patrimoine de toutes⁴, quelquefois d'autres épîtres écrites par d'autres évêques⁵. Quand le lecteur a fini, le président de l'assemblée (ὁ προεστώς), évêque ou prêtre, prenant occasion de cette lecture, adresse aux fidèles des paroles d'instruction, d'exhortation, de consolation, de reproche, au besoin de censure et de condamnation; « il nourrit la foi, il relève l'espoir, il affermit la confiance au Seigneur⁶. »

Cependant le sacrifice va commencer; il est temps que les profanes soient éloignés. Le diacre ordonne aux païens,

¹ I *Cor.*, xiv, 26; *Ephes.*, v, 19; *Col.*, iii, 16; *Jac.*, v, 15; Plin., *Ep.*, x, 97.

² Tertul., *Apol.*, 59.

³ Cogimur ad litterarum divinarum commemorationem, si qua presentium temporum qualitas aut praeconere cogit aut recognoscere. Tertullien, *ibid.*

⁴ *Thess.*, v, 27; *Col.*, iv, 16; Justin, *ibid.*, 67.

⁵ Ce n'est qu'en 597 que les conciles de Carthage et de Laodicée défendirent de lire autre chose que des morceaux des livres saints.

⁶ Justin et Tertul., *loc. cit.*